

à l'égard de ce pont. Je regrette que l'honorable député d'Assiniboia, fondant son argument sur des renseignements anonymes, ait fait semblable déclaration. Sa déclaration est grave et d'une grande portée parce qu'il dit que le pont s'écroulera fatallement. Il n'y en a pas la moindre indication. Au contraire, tout porte à croire que le pont est en excellent état et, il me semble, en toute justice pour ceux avec qui j'ai travaillé pendant un certain nombre d'années,—même si je n'ai rien eu à voir à l'exécution du contrat,—que je devais, à la première occasion, déclarer que rien ne fait défaut dans la construction de ce pont.

M. Winch: Me laisserez-vous le temps de parler avant dix heures?

L'hon. M. Chevrier: J'achève dans un instant. D'ailleurs, c'est malheureux que de tels renseignements soient communiqués à la Chambre quand ils sont de sources anonymes. Si l'honorable député estime que la construction laisse à désirer et s'il nomme l'ingénieur ou la personne qui porte l'accusation, ou s'il indique que la personne possède une certaine réputation, pour étayer l'accusation, je pense que ce sont là des conditions qu'il faudrait examiner, mais quand l'accusation est faite sans fondement et sans l'appui de renseignements de cette nature, et probablement sans motif suffisant, et lorsqu'elle est fondée sur des renseignements fournis par une personne anonyme, je pense qu'elle est très difficile à vérifier.

M. Winch: Vu les observations faites par l'honorable député de Laurier, je voudrais savoir si lui et le ministre ont vu le *Telegram* de Toronto, numéro du 12 juin. J'attirerai leur attention sur la première page où l'on peut lire: "Il ferait 40 milles pour éviter le pont". L'article rédigé par un membre du personnel de la rédaction dit ce qui suit:

L'ancien chef du service d'inspection de la voie maritime du Saint-Laurent dit qu'il ferait 40 milles en automobile pour éviter de traverser le nouveau pont de Cornwall et qu'il n'y ferait pas passer sa famille sous aucun prétexte.

M. J. B. Stirling de Montréal a offert de se rendre à Ottawa et de rendre un témoignage complet si le gouvernement ordonnait une enquête parlementaire ou une enquête juridique en vue d'examiner les affirmations voulant que le pont ne soit pas de tout repos.

Permettez-moi également d'attirer l'attention du ministre et de l'honorable député de Laurier sur la nouvelle parue dans le *Citizen* d'Ottawa, numéro du 11 juin, où l'on trouve ce qui suit:

M. A. Hanson, ingénieur de division de la voie maritime du Saint-Laurent a déclaré ce matin qu'il n'y avait rien de fondé dans les rapports selon lesquels la travée sud du pont reliant Cornwall à Massena était mal construit.

[L'hon. M. Chevrier.]

Comme cette dernière déclaration ne correspond pas aux renseignements donnés en réponse à ma question au sujet des pilotis et, compte tenu des nouvelles publiées dans le *Citizen* et le *Telegram*, notamment sous la signature de l'ancien chef de la division de l'inspection de la voie maritime, j'aimerais dire au ministre, qui a formulé sa déclaration en toute sincérité et franchise, que s'il est disposé à arranger une réunion entre l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent ses ingénieurs, tous les responsables quoi, et ceux d'entre nous qui avons posé des questions à ce sujet ici à Ottawa, que si son offre ne veut pas dire séance secrète ou exceptionnelle comme à la Chambre étoilée, nous sommes prêts à l'accepter. L'honorable député de Laurier a vu ce qu'ont dit les journaux; il a vu les déclarations sous serment, d'après nos meilleurs renseignements et notre propre contrôle. Je répète que si l'offre du ministre est celle d'une réunion publique, nous acceptons. J'accepte dès maintenant et je suis autorisé à le faire au nom de l'honorable député d'Assiniboia. Mais je n'accepte pas une réunion rappelant celle de la Chambre étoilée.

L'hon. M. Hees: Ces propos au sujet de Chambre étoilée sont de ces balivernes comme nous sommes habitués à en entendre venir de ce coin de la Chambre, le genre de balivernes qu'on a servies au public pendant les dernières élections provinciales. Les résultats ont montré ce que les gens d'une grande province pensent de ce genre de propos.

J'ai offert aux honorables députés d'Assiniboia et de Vancouver-Est de rencontrer n'importe quel de nos fonctionnaires, et s'ils veulent obtenir tous les renseignements, ils peuvent poser toutes les questions qu'ils désirent et mettre tout le temps nécessaire pour digérer les renseignements. S'ils désirent obtenir des renseignements, c'est la façon de procéder. Rien ne leur sera caché, et on leur donnera tous les renseignements qu'ils désirent.

Si seule la publicité peu coûteuse les intéresse, comme ce semble être le cas, ils ne seront certainement pas satisfaits de ce genre de réunions parce que la presse ne s'y trouvera pas; les journalistes ne seront pas là réellement pour obtenir les renseignements susceptibles de satisfaire leur curiosité de savoir si ce pont a été bien construit. Je veux donner lecture d'un rapport que j'ai sous les yeux au sujet du pont. Ce rapport m'a été remis par l'Administration de la voie maritime. Le voici:

La conception technique du pont, c'est-à-dire l'infrastructure et le tablier, est l'œuvre de M. D. B. Steinman, ingénieur-conseil de New-York, lié par contrat avec le corps des ingénieurs de l'armée américaine, exerçant cette fonction comme mandataire de la *St-Lawrence Seaway Development*